



Camarades, il est temps de se lever!

La STM, supposément « plus humaine », semble vouloir semer la zizanie à l'entretien en **multipliant les dénonciations de pratiques** que nous considérons dérisoires et infondées. Il tente de vous enlever des acquis de longue date, alléguant certains comportements soi-disant dérogoires à la convention collective. La nouvelle gestion « plus humaine » **s'attaque directement à nos droits!**

À titre informatif, une dénonciation de pratique est un moyen par lequel l'une ou l'autre des parties peut vouloir mettre fin à une pratique ou à un droit acquis n'étant pas expressément prévu à la convention collective. Une fois la dénonciation effectuée, la partie qui la reçoit peut demander à négocier le maintien de cette pratique ou de ce droit acquis dans la prochaine convention collective. Ce processus est donc **uniquement possible lors d'une négociation** et un employeur ne peut mettre fin à quelque pratique ou droit acquis tant que le nouveau contrat de travail n'est pas signé !

Parmi les dénonciations qui ont été présentées à la table, voici les plus méprisantes :

- *Supprimer le maintien des primes diverses pour les officiers syndicaux pendant les périodes de libération pour fonctions syndicales.*
- *Restreindre notre droit à être représentés par un délégué syndical lors des rencontres avec les gestionnaires de premier niveau, même lorsque nous demandons explicitement d'être accompagnés lors de convocations disciplinaires.*
- *Retirer aux techniciens d'entretien et aux démarreur-gareurs le temps de préparation quotidien, qui leur permet de commencer avant leur quart de travail pour assurer une transition efficace.*
- *Modifier l'attribution des tâches des préposés à l'entretien (mini-booking), en menaçant le principe d'ancienneté qui est un acquis essentiel pour l'équité au travail.*
- *Exiger que les tâches en lien avec la gestion des amicales soient réalisées sur le temps personnel des travailleurs, et ne plus fournir des véhicules de la Société pour ces tâches.*

Pour certaines pratiques, l'employeur « plus humain », a affirmé à la table des négociations qu'il n'avait pas l'intention d'attendre la fin des discussions pour nous retirer nos droits. Il souhaite **agir immédiatement, sans respecter les règles ni attendre la fin des négociations**. Ces actions ne relèvent en rien du hasard ou d'une simple maladresse de la gestion « plus humaine », mais bien d'une arrogance perfide.

Malgré nos avancées, aussi modestes soient-elles, nous faisons face à une volonté manifeste de la STM « plus humaine » de **réduire notre capacité à nous défendre, d'attaquer la structure syndicale et de fragiliser nos conditions de travail**.

Nous sommes déterminés à utiliser tous nos recours légaux pour faire respecter nos droits. Il est essentiel de rester vigilant et de tenir vos représentants syndicaux informés de tout changement dans vos milieux de travail ou si l'employeur venait à cesser de maintenir les pratiques établies; vous êtes nos yeux et nos oreilles comme on dit! Tous ensemble, nous continuerons à défendre nos droits et nos conditions de travail.



Notre solidarité, notre force!



Votre Comité d'Information